



Le 7 septembre 2017

L'honorable Raynell Andreychuk, Sénatrice
Présidente du Comité sénatorial permanent
des affaires étrangères et du commerce international
Sénat du Canada
Ottawa (ON) K1A 0A4

Madame la Sénatrice Andreychuk,

Je suis heureux de répondre aux deux questions posées par la sénatrice Ataullahjan lors de ma comparution devant le Comité du Sénat le 14 juin 2017, questions auxquelles je m'étais engagé à répondre à une date ultérieure.

Le décret mentionné dans la question posée par la sénatrice Ataullahjan a été signé par le président Donald Trump le 6 mars 2017. Depuis cette date, le Centre de contact des services aux citoyens canadiens (qui est responsable de recevoir les demandes consulaires des citoyens canadiens aux États-Unis) a reçu plus de 17 000 demandes courantes. Seulement huit d'entre elles concernaient des enjeux transfrontaliers avec les États-Unis. Veuillez noter qu'un « enjeu transfrontalier » peut être lié à tout enjeu auquel un citoyen canadien est confronté sur le plan transfrontalier, par exemple des questions concernant la carte NEXUS, ou encore des questions liées à la protection de l'enfance. Par conséquent, nous ne pouvons conclure que ces huit demandes étaient liées au décret en question. Veuillez également noter que le Centre de contact ne consigne aucun renseignement sur les demandeurs (par exemple, le nom, la date de naissance, le genre, le numéro de téléphone, l'adresse courriel ou la religion). Ainsi, nous ne pouvons répondre à la question concernant expressément les Canadiens musulmans.

En ce qui concerne la question sur les Canadiens interdits d'entrer aux États-Unis, le gouvernement du Canada ne produit aucune statistique à ce sujet. C'est pourquoi nous ne pouvons répondre à la question portant sur le changement possible dans le nombre de Canadiens refoulés à la frontière.

Si vous avez d'autres questions auxquelles je pourrais répondre à ce sujet, je serai heureux de demander à mon personnel de faire un suivi.

Veuillez agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink that reads "David MacNaughton". The signature is fluid and cursive.

David MacNaughton
Ambassadeur